

Réf: Dossier 179843

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE FISH & CO SARL » en abrégé « IFCO SARL »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Zone 4

Rue Louis Lumière Immeuble Miami Porte 13 ; Section :

TR ; Parcelle : 425, Lot 16, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE FISH & CO SARL » en

abrégé « IFCO SARL »

Objet : VENTE DE POISSONS FRUIT DE MER

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition la location et la vente de tous biens meubles et immeubles l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux la prise en location gérance de tous fonds de commerce la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières commerciales industrielles mobilières et immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Zone 4  
Rue Louis Lumière Immeuble Miami Porte 13 ; Section :TR  
; Parcelle : 425, Lot 16, Ilot 20

Dirigeant(s) M KONAN GUY FLORENT AIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00685 du 06/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09821/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

